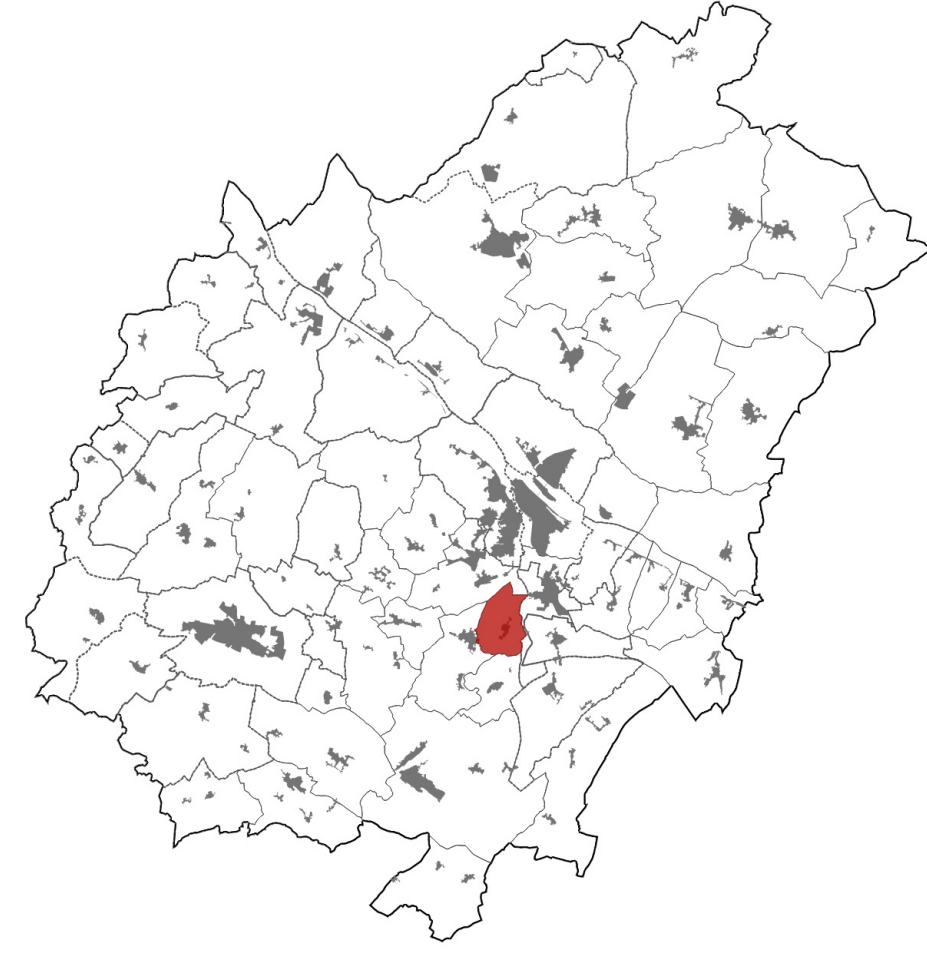
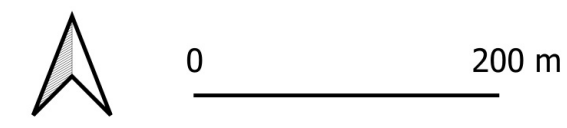


Artannes-sur-Thouet



Vu pour arrêt en conseil communautaire du 26 septembre 2024



La commune est concernée par
le Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine

**PROTECTIONS ENVIRONNEMENTALES ET
PATRIMONIALES**

- Monument historique
- Périmètre des Abords des Monuments Historiques
- Site classé
- Réserve Naturelle Régionale
- Site inscrit
- Site Natura 2000
- Site Patrimonial Remarquable (SPR)

- Liste des SPR identifiés :
- 1: anciennement « AVAP » du Thourell
 - 2: anciennement « AVAP » de Gennes
 - 3: anciennement « ZPPAUP » de Chênehutte-Trèves-Cunault
 - 4: anciennement « AVAP » de la Ville de Saumur
 - 5: anciennement « Secteur Sauvageardé/PSMV » de Saumur
 - 6: anciennement « AVAP » de Turquant
 - 7: anciennement « AVAP » de Montsoreau
 - 8: anciennement « AVAP » de Fontevraud-l'Abbaye
 - 9: anciennement « ZPPAU » du Coudray-Macouard
 - 10: anciennement « AVAP » du Puy-Notre-Dame
 - 11: anciennement « AVAP » de Montreuil-Bellay

- AUTRES ÉLÉMENTS :**
- Limites d'agglomération de plus de 10 000 habitants
 - Limites d'agglomération de moins de 10 000 habitants
 - Périmètre UNESCO du Val de Loire (hors zone tampon)

- CADASTRE :**
- Bâtiments en dur
 - Bâtiments légers
- RÉSEAU VIAIRE :**
- Voie ferrée
 - Type autoroutier
 - Liaison principale

